PROJET PÉDAGOGIQUE

Loisirs Education & Citoyenneté
Grand Sud



ALAE MATERNELLE La Fontaine

Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole La Fontaine

COMMUNE DE FONTENILLES

2026-2027

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de la Haute-Garonne

VILLE DE FONTENILLES

Sommaire

Présentation du territoire **3**

La Commune de Fontenilles, un territoire adapté et une politique éducative engagée et adaptée 3

1. Géographie et démographie 3
2. La population 3
3. La vie locale 4
4. États des lieux des structures éducatives, sportives et culturelles implantées à Fontenilles 4
5. Le PEDT 5
6. La gestion déléguée à LE&C Grand Sud.

L'ALAE Maternelle La Fontaine **6**

1. La structure et espaces utilisés 6
2. Fonctionnement 7
3. Les moyens et caractéristiques du public maternel 10
4. Les orientations pédagogiques 13

Évaluation **17**

1. Une évaluation progressive 17
2. Les critères d'évaluation 18

Présentation du territoire

La Commune de Fontenilles, un territoire adapté et une politique éducative engagée et adaptée

A l'issue d'une consultation citoyenne, la ville à fait le choix de quitter la Communauté de Commune de la Gascogne Toulousaine pour rejoindre la communauté de commune du Grand Ouest Toulousain au 1er Mai 2023.

Ce choix, légitime au regard du bassin de vie local, des caractéristiques sociologiques de la population, des dynamiques économiques et des futurs projets d'aménagements.

1. Géographie et démographie

Fontenilles est située à 21 km de la métropole toulousaine. Elle fait partie de l'aire Urbaine de Toulouse. La ville de Fontenilles a connu un essor démographique important et régulier depuis les années 1990, passant de 2262 habitants à 5935 habitants en 2017. Il faut noter un accroissement important entre 2010 et 2015 : + 1000 habitants

2. La population

La typologie de la population a évolué en parallèle de cet essor démographique amenant de fait une mixité plus importante tant sur le plan social que culturel. Les besoins de la population ont eux aussi évolué faisant passer Fontenilles du statut de « petite commune résidentielle » à celui de ville dynamique et attractive.

Les données INSEE les plus récentes sont de 2019 et mettent en valeur 5 893 habitants avec une forte représentation de l'enfance puisque 25 % de la population était âgée de 0 à 14 ans. Par projection, plus de 3 années après, on peut estimer que 25 % de la population est âgée de 3 à 17 ans et est donc concerné par la politique éducative de la ville ciblant l'enfance et la jeunesse.
Il faut noter que cette donnée est constante à Fontenilles depuis 2008.
La proximité de Toulouse, de son bassin d'emplois et de services, conjuguée avec une bonne desserte routière font de la commune un territoire attractif : 24.8 % des ménages sont installés depuis moins de 4 ans sur la commune.

En matière d'emploi et de catégories socioprofessionnelles, les communes se caractérisent par un taux du chômage nettement plus faible que celui du département : 5.2 % à Fontenilles pour 9.9 % à l'échelle du département.

La représentativité des CSP est équilibrée, sauf pour le secteur agricole. Il faut noter que les CSP employés et ouvriers représentent 43 % % des CSP et que les CSP Professions Intermédiaires et Cadres représentent 47.7 % des CSP.

De plus, il faut souligner que le taux d'emploi des femmes est identique à celui des hommes.

Par ailleurs, il convient de noter que 11.7 % des familles sont des familles monoparentales.

3. La vie locale

Au niveau de la dynamique locale, Fontenilles bénéficie d'un riche tissu associatif maillé par des associations culturelles, sportives et solidaires.

Cette richesse et cette diversité sont autant d'atouts locaux qui, additionnés avec les infrastructures municipales permettent d'enrichir les contenus et la diversité des projets d'animation proposés en direction des enfants. Il s'agit d'une opportunité pour la mise en œuvre du PEdT. Enfin, Fontenilles se caractérise aussi par une politique éducative volontariste qui permettra de mettre en place un PEDT et des Accueils Collectifs de Mineurs (ALAE et ALSH) à destination des enfants, des jeunes et des familles du territoire.

4. États des lieux des structures éducatives, sportives et culturelles implantées à Fontenilles

Structures scolaires : Groupe scolaire Génibrat, Ecole élémentaire La Fontaine, Ecole maternelle La Fontaine, Collège Irène Joliot-Curie

Enfance : 4 ALAE, 1 ALSH, 1 Contrat Local d'accompagnement à la Scolarité pour les enfants scolarisés sur les écoles élémentaire (CM2)

Petite enfance : Crèche multi-accueil, Relais Assistantes Maternelles (RAM), Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Jeunesse : PAJ / ALSH à l'attention des 11-18 ans, 1 Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), 1 ALAC (Accueil de Loisirs Associé au Collège Irène Joliot-Curie)

Culture : 1 ludothèque, 1 médiathèque

Sport et vie associative : Fontenilles compte de nombreuses associations qui interviennent sur de nombreux domaines, sport, culture, solidarité, loisirs, patrimoine, environnement…

Équipements : Maison des Loisirs / salle de réunion 1er étage, Maison des sports (associations) Gymnase de Génibrat, Espace Marcel Clermont, Salle associative E.M.C, Terrains de sport / Plaine des Sports, Salle Fraysse, Espace La Fontaine

5. Le PEDT

Le projet éducatif territorial (PEDT) mentionné à l'article D.521-12 du Code de l'Éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, avant, pendant et après l'école, organisant ainsi dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Il permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. Il vise à :

- ★ Renforcer la cohérence du parcours éducatif de 0 à 25 ans par davantage de transversalité et de lien entre chaque structure
- ★ Favoriser l'implication des familles dans le parcours éducatif de leurs enfants
- ★ Développer et maintenir une approche concertée dans le déploiement de la politique éducatif, avec l'ensemble des acteurs
- ★ Faciliter la prise en compte des différences, notamment de l'inclusion des enfants en situation de handicap
- ★ Favoriser le développement de loisirs pour tous et contribuer au partage de valeurs communes et partagées

La future CTG se dessine actuellement et permettra très certainement de déployer des actions éducatives et sociales en lien avec les axes du PEDT.

6. La gestion déléguée à LE&C Grand Sud.

Depuis Mai 2023, la Commune délègue la gestion et l'animation de Fontenilles à l'association Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud via une procédure de marché public.

LE&C Grand Sud est une fédération d'Éducation Populaire qui intervient sur les champs de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la culture, de la formation et des vacances adaptées sur les trois nouvelles régions du sud de la France. Son projet éducatif est résolument tourné vers la laïcité et la promotion des valeurs de la république. Il porte des valeurs Humanistes, une ferme volonté de s'impliquer dans une éducation pour tous et partagée avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative. Notre projet pédagogique s'inscrit en pleine cohérence avec le projet de LE&C Grand Sud.

L'ALAE Maternelle

1. La structure et espaces utilisés

Commune	Fontenilles
Adresse	Espace La Fontaine Impasse des écoles 31470 Fontenilles
Téléphone	07 64 25 66 89
Adresse mail	lafontaine-mater-fontenilles@lecgs.org
Organisateur	Loisirs, Education & Citoyenneté Grand Sud 7 rue Paul Mesplé, 31100 Toulouse 05.62.87.43.43
Autorité	Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) 1 Place St-Etienne _ CS 38521 31685 Toulouse Cedex 6

L'école maternelle La Fontaine accueillera environ 85 enfants au sein de 4 classes :

- ✔ 1 classe de petite section
- ✔ 1 classe de moyenne section
- ✔ 1 classe de moyenne/grande section
- ✔ 1 classe de grande section

Les espaces utilisés par l'ALAE Maternelle :

L'école Maternelle La Fontaine :

- ✔ Un hall aménagé pour faire des activités
- ✔ Une cours de récréation avec les aménagements spécifiques maternelles
- ✔ Une salle de motricité
- ✔ Une cantine avec les deux réfectoires
- ✔ Un dortoir
- ✔ Une BCD
- ✔ Des sanitaires adaptés aux enfants de 3 à 5 ans

Espace La Fontaine :

- ✔ Un hall d'accueil pour accueillir enfants et parents
- ✔ Salle d'accueil et d'activités ALAE MATER
- ✔ Salle de motricité
- ✔ Une cuisine
- ✔ Un espace extérieur non aménagé pour le moment

2. Fonctionnement de l'ALAE

L'ALAE accueille les enfants aux jours et horaires suivants :

	MATIN	MIDI	SOIR
LUNDI	7h30 – 8h55	12h – 13h55	16h20 – 19h00
MARDI	7h30 – 8h55	12h – 13h55	16h20 – 19h00
MERCREDI	7h30 – 8h55		
JEUDI	7h30 – 8h55	12h – 13h55	16h20 – 19h00
VENDREDI	7h30 – 8h55	12h – 13h55	16h20 – 19h00

2.1 Accueil du matin 7h30-8h55

7h30/8h30 : arrivées échelonnées, il s'agit d'un temps où l'enfant doit être accueilli en douceur, et pour lequel il n'y a pas nécessité de structurer les activités.
Il est préférable d'individualiser les modalités d'accueil car l'enfant sort du sommeil et il importe de le laisser se réveiller à son rythme.

L'aménagement de l'espace favorise le calme et l'activité individuelle, et permet le repos (petites banquettes, fauteuils…) il est mis à la disposition des enfants du matériel pédagogique lui permettant de jouer éventuellement seul, de dessiner, de lire. C'est un temps d'échange entre les parents, les enfants et l'équipe d'encadrement. Le temps d'accueil permet également aux familles de laisser à l'équipe des consignes précises par rapport à leur enfant. De plus, l'animateur doit rassurer l'enfant qui doit quitter ses parents pour la journée.
8h30/8h35 : Rangement de la salle
8h35/8h45 : Regroupement et temps calme avec la lecture d'une histoire ou chant
8h45 : les enfants se préparent avec l'aide des animateurs
8h50/9h : départ sur l'école et les animateurs accompagnent les enfants devant leur classe et les aident à poser les manteaux, cartables...

2.2. Accueil du midi 12h-13h55

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) : elles sont menées deux fois par semaine par l'équipe enseignante. Les APC se déroulent de 12h à 12h35 pour les élèves de grandes et moyennes sections.

Le temps du repas : il doit être pensé comme un temps pédagogique. Chaque adulte doit être attentif à chaque enfant, vérifier qu'il se nourrit convenablement et de façon équilibrée, réguler l'ambiance afin que le repas se déroule dans le calme. Les règles d'hygiène doivent être respectées : lavage des mains avant et après le repas. L'éducation au goût et à l'équilibre alimentaire doit être favorisée. De plus, l'autonomie et l'entraide doivent être mises en avant. Ce temps doit correspondre à une pause aussi agréable que possible, permettant à l'enfant de se détendre.

<table>
<tr><th></th><th>12h</th><th>12h15 13h</th><th>12h40 13h20</th><th>13h 13h55</th><th>13h55</th></tr>
<tr><td>PS</td><td rowspan="3">Les enfants sont récupérés en classe par les animateurs, appel et passage aux toilettes</td><td>Temps de repas
Réfectoire 1</td><td rowspan="3">Temps de repas pour les enfants en APC
(20 enfants)
avec 1 ou 2 animateurs
Réfectoire 2</td><td>Sieste</td><td></td></tr>
<tr><td>MS</td><td>Temps de repas
Réfectoire 2</td><td>Temps de repos ou sieste selon besoin de l'enfant</td><td></td></tr>
<tr><td>GS</td><td>Temps de repas
réfectoire 2</td><td>Activités dirigés et
activités libres</td><td>Retour en classe avec un petit temps de transition avec les maîtresses</td></tr>
</table>

2.3. Accueil du soir

Chaque animateur est référent d'une classe.

16h20 **:** il récupère et fait l'appel des enfants devant la classe.

Il accompagne les enfants de l'école jusqu'à l'espace La Fontaine et les fait goûter.

Grandes sections : l'extérieur ou salle de motricité selon la météo

Moyennes et petites sections : dans la salle de l'ALAE

***16h40/16h50* :** Temps calme lecture d'une histoire, chant…

Le temps libre de 16h50 à 18h : ce temps est proposé aux enfants qui ne souhaitent pas participer aux projets et activités proposées par l'équipe.

Les enfants s'amusent et se détendent dans la cour, dans la grande salle de motricité ou dans la salle ALAE (des pôles sont installés : garage/voitures; dessins; puzzles ; kapla; dinette/poupées, coin lecture…). Les animateurs sont alors présents et jouent avec les enfants pour répondre aux besoins de ces derniers et assurer leur sécurité.

16h30/17h45 : Le temps d'activités ou TAP

Les activités TAP se font sur l'école pour pouvoir utiliser les infrastructures adaptées au public maternelle.

Ce temps permet aux animateurs de mettre en place leurs projets et des activités encadrées. Les enfants ont alors le choix entre : des ateliers divers préparés, animés et encadrés par des animateurs (activités manuelles, jeux, ateliers cuisine, activités d'expression…),

des ateliers spécifiques suivant un fil rouge tout au long du trimestre : 2 ateliers par jour sont proposés tout au long de l'année en référence aux projets de l'équipe d'animation.

17h45 retour sur l'Espace La Fontaine.

18h15/18h30 : retour au calme, cet instant est un temps de rangement et de rassemblement dans la salle ALAE. Ensuite, un animateur propose une activité calme (lecture de conte, jeu calme, dessins…) en attendant l'arrivée des dernières familles.

Des réunions régulières sont mises en place tout au long de l'année pour organiser ces temps. Elles permettent d'améliorer notre fonctionnement et de préparer nos interventions auprès des enfants.

3. Les moyens et caractéristiques du public maternel

Composition de l'équipe d'encadrement de l'ALAE Maternelle La Fontaine

- ✔ 1 coordinatrice Enfance Jeunesse qui assure la cohérence des différents dispositifs (DEJEPS).
- ✔ 1 directrice (DUT Carrières sociales).
- ✔ 1 directeur/trice adjointe (BAFD)
- ✔ 10 animateurs/ATSEM permanents (BAFA/PSC1/CAP petite enfance…)

Attributs :

Imaginaire : identification, affectivité : histoires invraisemblables, élucubrations.
Dynamisme : besoin physique énorme, en mouvement perpétuel.
Découverte du monde : de l'environnement, de la matière, de la notion d'espace et de temps, éveil intellectuel.
Découverte de soi et de soi avec les autres : début de la socialisation, début difficile, égocentrisme.
Apprentissage des codes et règles du **monde collectif.**
Découverte de son corps, des deux sexes, de leurs différences, peu pudique.
Plaisir immédiat : difficulté à se projeter dans un monde futur, non visualisation de projets.

Affect :

Besoins et intérêts	Attitude de l'animateur	Actions menées
Séparation avec une famille difficile.	Sécuriser, présence constante, vigilance.	Le doudou, objet symbolique (à ne pas perdre surtout, avoir un nounours de rechange au cas où). Besoin d'entendre que papa/maman va revenir.
Besoin de relations privilégiées, rassurantes.	Valorisation. Opter pour un discours rassurant et bienveillant.	Prendre le temps d'écouter et de dialoguer avec chaque enfant.
Cadre clair, repérant et sécurisant	Adulte = modèle, référent, un repère stable.	Mise en place de règles de règles de vie de chaque espace.
Repères fixes, réguliers : temporels, géographiques, affectifs.	Création d'un climat de sécurité affective, de confiance.	Création de rituels et d'outils adaptés au public. Vie quotidienne sous forme de jeux (déplacements de groupe en chansons par exemple).
Sentiments : colère, jalousie, soucis, cafard, angoisse.	-Ne pas accepter le chantage, les caprices, donner à chacun sa dose d'affection en fonction de son individualité, de sa différence. Ne jamais crier !	Etre juste et égalitaire dans son relationnel avec l'ensemble du public. -Toujours accompagner la résolution des problèmes par la discussion.

Intellect :

Besoins et intérêts	Attitude de l'animateur	Actions menées

Ne sait pas encore lire.	Adaptation de l'équipe par rapport à cette caractéristique.	Adaptation des outils de communication aux enfants (dessins, sons, etc…).
Découverte du monde, les « pourquoi ? ». Curiosité croissante, questions nombreuses sur tous les sujets.	Lui donner de vraies réponses, ne pas mentir ou inventer. Un enfant qui pose une question est capable d'entendre la réponse (F. Dolto).	Répondre simplement et apporter un contenu éducatif (si possible) aux questions posées. Mise en place d'activités pouvant répondre à certaines questions.
Construire et détruire. Plaisir immédiat.	Aide et apprentissage, stimulation, encouragement. Ne pas faire à sa place, faire avec. Privilégier le laisser-faire, le laisser jouer. Respect et valorisation des réalisations. Coins adaptés.	Patouillage, barbouillage, gribouillage. Papiers déchirés, modelage, peinture avec les doigts, les pieds, cailloux, cubes, cartons, etc… Jouer avec les matières. Jeux autour des 5 sens.
À 4 ans la plupart des enfants, comptent jusqu'à 5. À 5 ans la plupart des enfants comptent jusqu'à 20.	Valoriser les progrès des enfants et les encourager. Adapter les outils de communication, utiliser des images, des pictogrammes.	Jeux éducatifs autour des nombres.

Social :

Besoins et intérêts	Attitude de l'animateur	Actions menées
Égocentrisme : « moi je », en voie de socialisation (école). Grand sens de la propriété.	Protéger « la bulle personnelle de l'enfant », sa propriété, sa voiture, son jouet, etc… Ne pas imposer le partage, éventuellement le suggérer.	Organiser des jeux avec peu d'esprit de compétition. Aménagement de coins personnels. Coin de chacun personnalisé, réservé à soi (le coin lit) : cartes, photos des parents, trésor.
Besoin d'être seul par moment (de s'isoler) ou d'être en petits groupes. Premiers contacts avec la vie de groupe.	Dans la mesure du possible, proposer des activités en petit comité. Laisser l'enfant jouer seul s'il le souhaite.	Laisser l'enfant jouer seul s'il le désire. Proposer des jeux collectifs et/ou coopératifs.
Dépendance vis à vis des autres, l'adulte surtout.	Etre présent et laisser l'enfant solliciter l'adulte.	Répondre aux besoins et attentes des enfants.
Peu de différences entre filles et garçons.	Ne pas créer d'espaces dédiés par genre.	Aménagement des espaces : poupées, lecture, voiture, marchande, marionnettes, dessins.

Physique :

Besoins et intérêts	Attitude de l'animateur	Actions

Prendre conscience de toutes les possibilités de son corps.	Donner des limites physiques (l'enfant ne ressent pas la fatigue, le besoin de dormir, mais sait l'exprimer).	Mise en place d'activités motrices : courir, sauter, grimper, danser, etc. Mise en place d'expériences sensorielles, éveil des sens.
Difficulté de maîtriser, contrôler ses mouvements. Non dissociation buste-jambe, gauche-droite.	Analyser les difficultés de chacun et s'adapter en fonction des besoins.	Équilibrer les types d'activités sur la journée. Variation des types d'activités.
Énurésies (pipi au lit) fréquentes.	Discrétion vis-à-vis du groupe.	Rassurer et nettoyer l'enfant.
Vivre et se reposer à son rythme, dormir. Vite fatigué.	Patience, nombreuses répétitions, surveillance, vigilance.	Repos après le repas, sieste ou activités calmes Changer souvent d'activité ou de jeux (toutes les 20 minutes environ).
Découverte de leur corps et notamment de leur sexe, de l'existence des deux sexes.	Peu pudique donc faire attention à la posture adoptée.	Sensibilisation sans jamais dramatiser la situation !
Contact avec le monde vivant, découverte du monde, des sensations, éveil des sens.	Varier les pratiques et les propositions de jeux / activités.	Manipulation d'outils et de matériaux divers transformables. Découverte de la faune et la flore par le biais d'activités ou de sorties.

Psychologique :

Besoins et intérêts	Attitude de l'animateur	Action
Apprentissage de l'autonomie, grandir, faire comme les grands donc devenir grand. Imiter pour se construire.	Encouragement, explication, vérification, confiance, sécurisation, rôle d'aide : accompagner l'enfant dans ses activités tout en le laissant faire. L'autonomie s'apprend, elle ne s'acquiert pas toute seule.	Laisser l'enfant se servir seul à table, se laver seul, s'habiller seul, etc… même si l'adulte est toujours présent. Aménagement des locaux permettant à l'enfant de se débrouiller le plus possible en autonomie. En cantine l'animateur encadre, accompagne, mais ne fait pas à la place de l'enfant.
Très grand besoin d'imaginaire : fabulation, récits, histoires. L'imaginaire leur permet d'appréhender le monde, et de l'affronter sans risques à travers le jeu, la fiction.	Respecter et valoriser le jeu de l'enfant. Prendre au sérieux ses histoires et les écouter. Elles sont très sérieuses.	Transformation du quotidien. Le rendre ludique et magique. Contes, histoires au coucher, se déguiser, jouer à faire semblant.
Ne se considère plus comme un bébé.	Adapter sa communication et sa posture à l'évolution de l'enfant.	Consigne simple et claire. Confier aux enfants des missions leur montrant la confiance que les adultes leur accordent.

4. Los orientations pédagogiques

Les axes fixés seront alimentés par les évaluations annuelles du PEDT, du fonctionnement des services, des besoins identifiés, d'un état des lieux permanent des dispositifs, de l'évolution de l'environnement, réglementaire et institutionnel.

4.1. Principe d'égalité et de neutralité

La structure est ouverte à tous. En ce sens, elle a vocation à travailler sur l'acceptation et le respect des différences. Qu'elles soient physiques, culturelles, géographiques, sociales …. La démarche de coopération au sein des groupes sera encouragée de manière à produire des normes communes et faciliter la compréhension et la connaissance de l'autre.

Vivre ensemble, c'est être conscient de l'autre, de son intégrité physique et morale, de ses différences. C'est en faisant attention à son comportement, à ses paroles, à son attitude que l'on peut être attentif à l'autre.

Objectif

Objectif général : favoriser le lien social entre les enfants

Objectif opérationnel : favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité

Objectif opératif : favoriser une construction de soi ouverte sur les autres et sur le monde

Moyens et actions

- ✔ Etablir des règles de vie avec les enfants communes et connues de tous
- ✔ Être valeur d'exemple auprès des enfants
- ✔ Avoir un rôle de médiateur
- ✔ Animer les temps de regroupement par le biais de chants, de comptines, de jeux… afin de favoriser l'écoute et l'échange
- ✔ Valoriser le lien social dans les activités et les projets d'animation

4.2. Répondre aux besoins psychologiques et physiologiques de l'enfant et accompagner l'enfant à prendre sa place dans les structures, dans son environnement

Objectifs

Objectif général : créer un cadre sécurisant et bienveillant pour répondre aux besoins de chacun

Objectif opérationnel : créer des espaces rassurants et sécurisants

Objectif opérationnel : adopter une attitude d'écoute active et de bienveillance

Objectif général : favoriser l'autonomie et permettre à l'enfant d'être acteur de ses loisirs

Objectif opérationnel : créer des espaces qui répondent aux besoins spécifiques des enfants

Objectif opérationnel : proposer des outils adaptés au public maternelle

Moyens et actions

✔ Encourager l'enfant à se repérer par la mise en place de « codes » pour les différents espaces de l'ALAE et d'étiquettes pour les portes manteaux au nom ou photo de chaque enfant …

✔ Aménager l'espace de l'ALAE afin de favoriser l'autonomie : mise à disposition de meubles, placards, rangements...où l'enfant va pouvoir chercher et ranger le matériel dont il a besoin

✔ Mise en place de temps d'échanges et de réflexion avec les enfants et être à l'écoute de leurs demandes et essayer d'y répondre

✔ Mise en place d'ateliers ludiques autour de l'éveil, des sens et de la motricité

✔ Proposer des moments et des activités qui vont solliciter l'imagination et la créativité

✔ Accompagner les enfants à être autonome à la cantine : se servir tout seul, couper (utilisation des couteaux dès la rentrée), mettre sa serviette, faire tourner les desserts et le pain (se servir et donner à son voisin), remplir les carafes d'eau à moitié pleine … et dans la vie quotidienne : passage aux toilettes, lavage des mains, mettre ses chaussures…

✔ Mise en place de table des « autonomes » à la cantine pour les enfants de grandes et de moyennes sections

✔ Respecter les temps de repos et le rythme de l'enfant

4.3. Impliquer les familles dans la vie de la structure et soutenir la parentalité

Objectifs

Objectif général : créer une relation de partenariat avec les familles

Objectif opérationnel : favoriser et entretenir le lien avec les familles

Objectif opérationnel : maintenir une relation de confiance avec les familles

Objectif général : créer une relation de partenariat avec les représentants des parents d'élèves

Objectif opérationnel : identifier et repérer les représentants des parents d'élèves

Objectif opérationnel : collaborer avec les représentants des parents d'élèves

Moyens et actions

- ✔ Offrir un espace d'échanges et de discussion aux familles
- ✔ Informer le mieux possible, notamment par des échanges entre le professionnel et la famille lors des temps d'accueil, par la distribution de documents d'informations, de mails. ; afin que les familles se sentent réellement concernées par la vie de l'ALAE que fréquente leur enfant
- ✔ Présenter l'équipe de professionnels par le biais d'un trombinoscope
- ✔ Valoriser nos actions et montrer la réalité de ce que vivent les enfants : exposition de photos, valorisation d'un certain nombre d'actions réalisées…
- ✔ Se donner du temps quotidien pour rencontrer les parents et leur donner la possibilité d'échanger entre eux
- ✔ Accueillir les familles, être à l'écoute, aller au-devant d'eux / à leur rencontre, être souriant, dynamique et disponible
- ✔ Prendre en compte les situations particulières, les difficultés d'accueil de certains enfants en recourant à la médiation
- ✔ Orienter les familles vers les structures et les personnes qualifiées face à une difficulté rencontrée
- ✔ Rassurer les parents : visite des locaux, les inviter à rester un moment, valoriser l'enfant, les informer sur la journée passée
- ✔ Créer du lien avec les parents d'élèves en associant nos idées et nos compétences pour la mise en place d'une fête de fin d'année commune à l'école et à l'ALAE
- ✔ Mise en place de manifestations : Portes ouvertes à Noël, Carnaval, Fête de l'ALAE…

4.4. Cohérence éducative, concertation et collaboration avec les acteurs éducatifs du territoire

Objectifs

Objectif Général : créer une relation de partenariat avec le corps enseignant et les acteurs éducatifs du territoire

Objectif opérationnel : repérer et identifier les différents acteurs éducatifs

Objectif opérationnel : Créer une relation de confiance et de collaboration avec les enseignants et acteurs éducatifs

Objectif opérationnel : participer à la vie de l'école

Objectif opérationnel : créer des projets de partenariat

Objectif Général : créer une relation de partenariat avec les différents acteurs éducatifs du territoire

Objectif opérationnel : repérer et identifier les différents acteurs éducatifs du territoire

Objectif opérationnel : créer des projets de partenariat avec les autres structures du territoire

Moyens actions :

- ✔ Nous mettons en place une relation basée sur les échanges, la confiance, l'entraide et la collaboration avec l'équipe enseignante. Pour cela, nous multiplions les temps d'échanges et de réunions : rencontres informelles mais quotidiennes entre les animateurs et l'équipe enseignante à 13h50, transmission des informations, discussion concernant les enfants, leurs besoins, les difficultés rencontrées.
- ✔ La directrice ALAE participe aux conseils d'école chaque trimestre, aux réunions PAI ainsi qu'aux réunions d'équipes éducatives, elle participe également aux réunions d'information des nouveaux parents et aux réunions des parents d'élèves afin d'échanger sur des thématiques spécifiques et d'écouter les retours des familles.
- ✔ La directrice ALAE travaille au quotidien avec la directrice de l'école concernant les questions d'organisation que ce soit sur le temps scolaire ou ALAE, les questions de sécurité, les questions et les rencontres concernant les familles, l'équipe ATSEM.
- ✔ Des règles de fonctionnement communes sont réfléchies et établies entre les différents partenaires.

- ✔ Des temps communs sont organisés entre l'école et l'ALAE (fête de fin d'année, carnaval, galette, …)
- ✔ Des projets de partenariats sont montés également avec les autres ALAE de la commune, la crèche, la média-ludo.
- ✔ Une harmonisation du fonctionnement est en cours avec les autres ALAE afin que les familles, les enfants et l'équipe d'animation soient sécurisés.

Évaluation

1. Une évaluation progressive

1.1. La relation avec la collectivité

LE&C GS s'est engagé à animer 2 à 3 comités de pilotage annuels pour dresser et partager l'évaluation de l'ensemble des actions portées par la structure.
Cela permet de croiser les regards des différents partenaires afin de viser la cohérence éducative des actions déployées par l'ALAE.

Ces comités de pilotage permettent de rassembler les élus communaux, les techniciens de la commune, le coordonnateur des politiques éducatives et sociales, la coordinatrice enfance jeunesse, la direction de l'ALAE et les représentants de LE&C GS (Agent de Développement Territorial, Chargé de Mission Jeunesse, Directeur Général).

1.2. L'évaluation par dispositif

L'ALAE et LE&C GS procède aussi à une évaluation par dispositif et/ou par projet :

- ✔ L'accueil
- ✔ Les projets annuels
- ✔ Les TAP
- ✔ Entretiens annuels de l'équipe d'animation

2. Les critères d'évaluation

2.1. L'évaluation quantitative

Au-delà du simple nombre d'enfants touché par les actions l'évaluation quantitative doit permettre d'étayer et d'approfondir l'évaluation qualitative :

- ✔ Nombre de d'enfants impliqués
- ✔ Moyennes ou taux de fréquentation
- ✔ Mixité de genre
- ✔ Mixité d'âge
- ✔ Mixité sociale (repère Quotient Familial CAF)

2.2. L'évaluation qualitative

Elle permet de mieux identifier la réussite ou le déroulement de chaque projet / action. L'analyse qualitative est étayée par l'approche quantitative.

- ✔ Déroulement du projet / action
- ✔ Difficultés rencontrées mais solutionnées
- ✔ Difficultés rencontrées mais non solutionnées
- ✔ Implication active des enfants
- ✔ Prise d'initiative
- ✔ Participation et expression
- ✔ Satisfaction des enfants
- ✔ Perspectives à envisager
- ✔ Effets induits
- ✔ Relation avec les familles
- ✔ Satisfaction des familles
- ✔ Relation avec les partenaires locaux
- ✔ Satisfaction des partenaires locaux
- ✔ Relation avec les partenaires institutionnels
- ✔ Satisfaction des partenaires institutionnels

Loisirs Education & Citoyenneté
Grand Sud

Siège interrégional :

7, rue Paul Mesplé • 31100 TOULOUSE
Tél. : 05 62 87 43 43 • Télécopie : 05 62 87 43 44
www.lecgs.org • contact@lecgs.org

